Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

8 JANVIER 2009 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LVI année • N. 18035

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

Editorial

Maintenant au travail

Nous reprenons, après la pause des vacances, notre travail. Il s'agit d'une période, celle de Noël, durant laquelle tout le monde se dédie un peu plus à la famille, à soi-même en trouvant un peu de temps pour soi et pour ses proches.
Ça fait du bien, cela permet de s'arrêter un moment dans notre frénésie où nous sommes toujours pressés et de retrouver un peu l'ambiance typiquement valdôtaine, d'une communauté petite et particulière comme la nôtre: le temps de se parler un peu plus, le temps de rester un peu avec les autres, d'apprécier la famille qui reste un des piliers fondamentaux sur lesquels se pose l'organisation de notre société, d'apprécier notre territoire et de redécouvrir de combien de choses il est capable de nous offrir.
De redécouvrir la valeur et l'importance du contact humain où les rapports personnels sont une des particularités de cette petite communauté que nous avons toujours essayé de valoriser et de défendre.
Cette période a permis d'organiser beaucoup de fêtes de nos sections qui se sont retrouvées avec les adhérents et les sympathisants. Il y a eu en général une très bonne participation, ce qui témoigne l'envie du monde unioniste de se rencontrer

pour des moments de convivialité mais aussi pour parler de politique et du futur de notre communauté.
Maintenant au travail. Ces jours-ci, l'activité de notre mouvement reprend complètement avec la réouverture du siège, la réunion du groupe des élus qui se tiendra les prochains jours, la réunion du Comité fédéral et la reprise de notre activité sur le territoire.
Une période de travail nous attend, au cours de laquelle nous devrons relancer l'activité de l'Union Valdôtaine, sa capacité de proposi-

SUITE PAGE 2

Conférence de presse de fin d'année

Rapport annuel 2008

Le président de la Région Augusto Rollandin et le président du Conseil de la Vallée Alberto Cerise ont rencontré les journalistes, au cours de la traditionnelle conférence de presse de fin d'année, le lundi 22 décembre dernier dans la salle des conférences de la Région. Les assesseurs régionaux ainsi que les membres du Bureau de la Présidence du Conseil régional participaient également à ce rendez-vous annuel. La rencontre s'est déroulée selon la tradition: en premier lieu, les discours introductifs des deux Présidents, avant de présenter les activités, achevées et prévues, des Assessorats, résumées également dans la brochure «Rapport 2008».
Le président Rollandin, lors de son introduction, a déclaré que «*la ligne d'action reste donc inspirée des concepts de relance économique, de maintien du niveau des services adressés à la personne et de réforme du système administratif, ainsi que de l'ouverture du marché du travail*».
«*Aujourd'hui plus que jamais* - a continué Rollandin - *nous nous trouvons face à un problème de compatibilité entre secteur public et privé: en ce sens, nous sommes*

en train d'étudier des mesures visant au renforcement du pouvoir d'achat des citoyens les plus en difficulté et à l'allégement de la pression fiscale en misant sur le rôle que les sociétés participées de la Région, à travers Finaosta, doivent avoir pour favoriser la reprise économique».
Enfin, Rollandin a illustré les mesures du plan du Gouvernement contre la crise économique (pro-

SUITE PAGE 4

Les mesures contre la crise

Le Gouvernement régional a approuvé, le 30 décembre dernier, un plan anticrise qui met à disposition, durant cette première phase, 76 millions d'euros, ainsi répartis : 47 millions sont destinés aux activités productives et 29 millions à la famille.
«*Le paquet anticrise* - ont déclaré le président de la Région, Augusto Rollandin et l'assesseur régional aux Finances, Claudio Lavoyer - *est le résultat d'une confrontation avec les catégories sociales, les forces productives, les associations de bénévolat et le système bancaire valdôtain, souhaitée par le Gouvernement régional afin de donner une réponse concrète et efficace aux exigences de gestion de la crise actuelle, qui touche nos familles et nos entreprises*».

Familles

Report, pendant deux semestres, du remboursement des prêts régionaux sans intérêts bancaires.	**19 millions**
Soutien pour la retraite complémentaire pour les travailleurs suspendus de leur travail	**2,5 millions**
Réduction sur les tarifs communaux pour aider les familles indigentes.	**1 million**
Réduction de 30% sur l'énergie électrique.	**3 millions**
Bonus chauffage de 300 euros par famille.	**1 million**
Interventions d'assistance pour la cotisation obligatoire des travailleurs suspendus de leur travail.	**2,5 millions**

Système productif

Consortiums de garantie des crédits: Augmentation de la contribution en compte intérêts bancaires de 50% à 75%.	**1 million**
Consortiums de garantie des crédits: Renoncement aux crédits régionaux pour augmenter les fonds à disposition et les garanties.	**5 millions**
Réduction du taux de l'impôt IRAP de 3,9% à 2,9%, avec une épargne sur l'impôt de 25%.	**17 millions**
Report, pendant deux semestres, du remboursement des prêts régionaux sans intérêts bancaires.	**24 millions**
Total	**76 millions**

Satisfaction pour le début de la législature

Premier bilan de l'activité au Parlement

François Domaine

Les sept premiers mois de législature ont été «satisfaisants» pour Antonio Fosson et Roberto Nicco, respectivement Sénateur et Député de la Vallée d'Aoste au sein du Parlement italien.
Une activité, celle des deux représentants valdôtains, limitée quand même à cause «*d'un gouvernement qui travaille presque uniquement avec des décrets-lois et avec des votes de confiance, en ne prenant en considération aucune proposition de loi venant du Parlement, qui a été, à tous les effets, privé de ses fonctions*».
Antonio Fosson, ancien assesseur régional à la Santé, est quand même convaincu que l'avenir sera meilleur. «*La situation politique actuelle ne peut pas durer encore pendant longtemps*». «*Il faut être attentif* – a dit le Sénateur – *à la Lega Nord, qui travaille au-dessus des idéologies politiques et qui se penche, plutôt, sur les besoins réels des citoyens, avec lesquels "le Carroccio" réussit à entretenir de bons rapports*».
Une situation, donc, difficile pour les parlementaires valdôtains, faisant partie du groupe d'opposition au gouvernement Berlusconi. «*Mais la collaboration ne doit pas disparaître* – ont dit Fosson et Nicco pendant la conférence de presse de mardi 30 décembre dernier – *et c'est pour cela que nous voterons en faveur de la conversion en loi du décret-loi 185, un document qui veut protéger et soutenir les revenus des travailleurs et des retraités en cette période de crise, outre à créer les conditions pour une reprise des activités commerciales et productives*».
Mais si sur certains problèmes concrets Fosson et Nicco seront avec le Gouvernement, sur d'autres les deux parlementaires de notre région ont été contraints de dire "non" à la majorité.
Il s'agit de la décision de ne pas renouveler, pour l'an 2009, les aides de prévoyance en faveur des territoires de montagne. «*Cette décision* – ont dit Fosson et Nicco – *est inadmissible et touchera du-*

rement un secteur, celui de l'agriculture de montagne, qui est déjà en train de vivre une forte crise. Les aides ne sont que la réponse aux coûts de la vie plus élevés dans les zones de montagne, une information soulignée même par de récentes recherches conduites par des experts universitaires. Le Gouvernement Berlusconi devra tenir compte – ont conclu les deux parlementaires – *de tout cela*».

Séance du mardi 30 décembre 2008

Aperçu des décisions du gouvernement régional

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement régional a approuvé le pacte de stabilité conclu avec les collectivités locales et a défini les actions propres à en encourager le respect durant l'année 2009. Différentes conventions passées avec les associations suivantes ont été renouvelées jusqu'au 31 décembre 2010 : Associazione Nazionale Alpini – Section d'Aoste, Motorsport Valle d'Aosta, Psicologi per i popoli – Emergenza Valle d'Aosta, Gruppo sommozzatori Valle d'Aosta, Nucleo volontariato et P.C. A.N.C. Vallée, Unité de secours et de recherche, Secouristes bénévoles de la Valpelline ; toutes ces structures contribuent aux activités de protection civile, au sens de la loi régionale n° 16/2005.
Par ailleurs, la présidente de la délégation de l'Administration – Madame Ornella Badéry, coordinateur du Département du personnel et de l'organisation – a été autorisée à signer le texte établi, le 19 novembre 2008, en vue de la définition de la convention collective de l'Administration régionale.

BUDGET, FINANCES ET PATRIMOINE
L'Exécutif a donné son feu vert au projet de loi qui sera prochainement soumis au Conseil de la Vallée et renferme les mesures extraordinaires et urgentes qu'il convient d'adopter, afin de contrer l'actuelle crise économique et de soutenir à la fois les familles et les entreprises.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
Conformément à la loi régionale n° 7/1998 modifiée, le Gouvernement régional a adopté les modalités, ainsi que les critères de répartition et de distribution des quotas de carburants en exemption fiscale, au titre de l'année 2009.

ÉDUCATION ET CULTURE
L'Exécutif a renouvelé pour 2009 la convention passée entre la Région autonome Vallée d'Aoste et l'association Torino Città capitale europea en vue de la vente à tarif réduit de billets d'entrée pour les châteaux et les expositions organisées par l'Assessorat de l'Education et de la Culture.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Le Gouvernement régional a approuvé l'évaluation des résultats de gestion obtenus en 2007 par Mme Sfefania Riccardi, directeur général de l'USL de la Vallée d'Aoste.
Ces résultats ayant permis la réalisation des objectifs définis par le contrat de programme souscrit par la Région et l'USL, Mme Riccardi a été reconduite dans ses fonctions pour la période allant du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2011.
Le nouvel organigramme des pharmacies de la Vallée d'Aoste a été défini et deux nouveaux établissements doivent ouvrir leurs portes, à Champorcher et à Quart.

TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT
Le Gouvernement régional a adopté les critères et les modalités de répartition, au titre de 2008, des financements extraordinaires accordés aux collectivités locales pour la gestion et l'entretien ordinaire des sites équipés, des stations radioélectriques et des installations de radiotélécommunications leur appartenant.
Il a ensuite donné son feu vert à la réalisation du système de séchage des boues ainsi que de la station de traitement des sables et des matières provenant des fosses d'aisance et a défini l'accord de programme y afférent avec l'association L'Eve de Brissogne.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Le Gouvernement a approuvé le classement 2008 et les subventions correspondantes en faveur des sociétés concessionnaires de services de transport public, en vue de la requalification des remontées à câble, de l'amélioration du service qu'elles fournissent, ainsi que des structures y afférentes, aux termes de la loi régionale n° 8 de 2004.
Une somme totale de 17.183.000 euros a été débloquée à ce titre.
En outre, quatre délibérations, déjà approuvées par la Conférence régionale des sports, ont été adoptées. Elles concernent l'octroi de subventions – d'un montant total de 957.000 euros – en faveur de sociétés, d'organismes et d'athlètes aux fins de la promotion du sport à différents niveaux, comme le prévoit la loi régionale n° 3 de 2004.

SUITE DE LA PAGE 1

Maintenant au travail

tion, sa présence sur le territoire, son enracinement dans notre communauté. Nous devons travailler non pas seulement quand il y a des rendez-vous électoraux, en déployant une œuvre continuelle et constante afin de renforcer notre message politique auprès de cette communauté, afin que notre mouvement véhicule un message qui soit le plus possible compris et partagé, même dans des secteurs nouveaux de l'opinion publique. Notre mouvement aura besoin du travail, de l'énergie, des idées, des suggestions de tout le monde, de tous nos inscrits qui militent dans les sections, des femmes qui participent à l'activité de l'Entraide, des jeunes qui adhèrent à la Jeunesse Valdôtaine et de tous les autres, afin que chacun de nous puisse remplir pleinement sa fonction et avoir un rôle au sein du mouvement. Une période de travail nous attend, qui sera enthousiasmante, qui pourra être riche en satisfactions, qui pourra donner de bons résultats si chacun de nous travaille et contribue à construire. Tous les militants et les sympathisants de l'Union Valdôtaine doivent se sentir engagés à penser, à bâtir un futur encore meilleur pour cette communauté que nous aimons et que nous sentons comme étant la nôtre.

Ego Perron

Avis aux destinataires Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à

Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

NOUVELLES EN BREF

ESSENCE EN EXEMPTION FISCALE
L'Assessorat des activités productives informe que, à partir de jeudi 1er janvier 2009, sera disponible, au moyen d'un chargement automatique de la Carte Vallée en possession des bénéficiaires prévus par la loi régionale en cours – le premier quota d'essence et de gas-oil pour les véhicules en exemption fiscale, s'élevant à 80% de l'assignation annuelle.
A titre d'exemple, pour une voiture de moyenne cylindrée (de catégorie Euro1 ou supérieure) seront disponibles 720 litres d'essence ou bien 416 litres de gas-oil.
Pour toute information s'adresser au n° vert 800-61.00.61 ou bien à l'adresse Internet http://www.regione.vda.it.

OBJECTIF EMPLOI NEWS : LA RECHERCHE ACTIVE D'UN EMPLOI
Objectif Emploi News, la revue sur l'emploi et la formation co-financée par le Fonds Social Européen offre une série d'indications utiles pour la recherche active d'un emploi : définir un projet personnel, remplir son propre curriculum vitae, une lettre de candidature et une lettre de réponse à une insertion, et les indications sur les services présents sur le territoire régional.
Le « Focus » propose « Eurodysée », le programme d'échanges adressé aux jeunes qui ont entre18 et 30 ans, auquel la Vallée d'Aoste participe également. Le programme offre la possibilité de participer à un stage de 3 à 7 mois dans une entreprise d'une autre région européenne et, parallèlement, permet d'envoyer des jeunes dans un autre pays européen.
Complètent l'information le Rapport de la Commission Européenne sur le thème de la libre circulation des travailleurs européens appartenant aux nouveaux Etats membres, et le concours « I come Intercultura », ouvert par le Ministère de l'Instruction, de l'Université et de la Recherche pour promouvoir la diffusion des langages théâtraux et cinématographiques comme instruments pour reconnaître et valoriser les différentes identités culturelles.
Les nouvelles offres d'emploi publiques et privées provenant des trois centres pour l'emploi sont comme toujours présentes dans le site de l'Administration régionale www.regione.vda.it sous la rubrique "emploi".

DISTRIBUTION DE BONS AUX PROPRIÉTAIRES D'ALAMBICS
L'Assessorat des activités productives informe que, suite à la promulgation de la loi régionale du 2 décembre 2008, n° 27 (en cours de publication sur le Bulletin Officiel de la Région), concernant les modifications à la réglementation en matière d'alcool en exemption fiscale, auprès des bureaux du Service de contingentement sont disponibles les formulaires pour présenter la demande de remise de tickets d'alcool aux propriétaires d'alambics qui distillent des marcs de raisin pour un usage familial.
Pour d'autres informations éventuelles adressez-vous au Service de contingentement aux numéros de téléphone suivants : 0165/275153-275154, auxquels on conseille de s'adresser aussi pour réserver la date et l'heure de la remise des demandes.

Samedi 14 février

Trophée de ski de l'Union Valdôtaine
Slalom

Rhêmes-Notre-Dame

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail : nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Joseph RIVOLIN

La page 6 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Jusqu'au 3 mai 2009 à Aoste, au Musée Archéologique Régional

Exposition « Mémoires du Grand Tour »

L'assesseur à l'Education et à la Culture, Laurent Viérin, a inauguré, le vendredi 19 décembre dernier, au Musée Archéologique Régional d'Aoste, l'exposition « Mémoires du Grand Tour ». Voyage en Italie à travers les photographies des archives Alinari et les collections d'art de la Région autonome Vallée d'Aoste. Ouverte jusqu'au 3 mai 2009, elle est le fruit de la collaboration entre l'Assessorat de l'Education et de la Culture de la Région autonome Vallée d'Aoste et la prestigieuse maison florentine d'édition artistique Alinari. La sélection présentée comporte plus de 60 photographies, dont 40 originaux d'époque, datant de la période comprise entre la seconde moitié du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} et provenant des archives Alinari et 30 œuvres d'art – dessins, aquarelles, estampes et peintures confondus – choisies dans les collections régionales, sur le thème du voyage en Italie, cette tradition culturelle qui fit que pendant plus de deux siècles, voyageurs italiens et étrangers se lancèrent à la découverte des beautés artistiques, archéologiques et paysagères de notre pays.
Au fil de ces nombreux témoignages iconographiques, l'exposition retrace un périple culturel tout au long de la péninsule, de la Vallée d'Aoste à la Sicile, et s'attache tout particulièrement à mettre en valeur le patrimoine archéologique et la culture du passé.
A partir des photographies de l'Arc d'Auguste, de la Porte Prétorienne et du Théâtre romain, prises à la fin du XIXème siècle et conservées par les archives Alinari, le visiteur peut revivre les étapes du « Grand Tour » et voyager du nord au sud, en traversant successivement le Piémont, la Toscane et l'Ombrie, jusqu'à Rome et à la Campanie, avant de pouvoir admirer les trésors archéologiques de la Magna Grecia.
Un volet de l'exposition offre aux curieux l'occasion de découvrir un éventail de dessins, d'estampes et de peintures qui illustrent le thème du Grand Tour dans le contexte de la Vallée d'Aoste et concerne surtout les voyageurs anglais, fervents admirateurs de notre région.
L'assesseur Viérin a voulu souligner que « *les biens culturels et le territoire constituent une richesse fondamentale pour la Vallée d'Aoste. L'exposition « Mémoires du Grand Tour » nous en offre un témoignage à travers les photographies et*

les œuvres d'art, de voyageurs ou d'artistes, qui reproduisent la Vallée d'Aoste du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème}. Les antiquités romaines, les châteaux et les paysages valdôtains pittoresques deviennent les protagonistes incontestables de cet itinéraire suggestif. Le Musée Archéologique Régional joue ici pleinement son rôle de pôle culturel et les œuvres présentées reflètent la réalité du territoire, dont les monuments peuvent être ˝réellement ˝ visités ».
Le commissaire de l'exposition est Angelo Maggi, professeur d'histoire de la photographie à l'Université de Venise, qui a mis au service de ce projet toute son expérience internationale en matière de conception et d'organisation d'expositions et qui collabore régulièrement avec bon nombre de musées et instituts culturels italiens sis en Grande-Bretagne.
L'exposition est accompagnée d'un catalogue bilingue français-italien publié par les éditions Alinari 24ORE.

Entrée: 5 euros – tarif réduit: 3,50 euros; Billet couplé Futurismes + Mémoires du Grand Tour (Musée Archéologique Régional): 6 euros – tarif réduit: 4 euros.

Pour tout renseignement complémentaire, Musée Archéologique Régional: tél.: 0165.275902; Service des Expositions: tél.: 0165.274401; courriel: u-mostre@regione.vda.it; Sabina Vagneur: tél.: 0165.273457; courriel: s.vagneur@regione.vda.it; Internet: www.regione.vda.it

Jusqu'au 26 avril prochain, au Centre Saint-Bénin

Futurismes de Rebeschini et Di Martino

Le vendredi 28 novembre dernier, au Centre Saint-Bénin d'Aoste, l'assesseur à l'Education et à la Culture, Laurent Viérin, était présent au vernissage de l'exposition « Futurismes » présentée par Claudio Rebeschini et Enzo Di Martino.
Organisée par le Service des expositions de l'Assessorat de l'éducation et de la culture, cette manifestation marque le centenaire de la naissance du futurisme, courant lancé en février 1909 par Filippo Tommaso Marinetti avec la publication de son « manifeste » dans Le Figaro.
Cette initiative n'a pas seulement pour objet de rappeler certains des aspects de ce mouvement qui a laissé une profonde empreinte sur le XX^{ème} siècle, du point de vue tant artistique et littéraire que culturel: elle entend aussi attirer l'attention du public sur les zones géographiques de l'Italie où il s'est plus particulièrement développé. Car les ramifications internationales du futurisme et les domaines qui ont subi son influence sont, en effet, aussi nombreux que variés, au point qu'il est difficile de les classer en fonction du type de production ou de l'idéologie. Cette exposition, qui sera ouverte au public jusqu'au 26 avril 2009, présente une sélection d'œuvres qui documentent la diffusion de ce courant dans les diverses régions d'Italie. En effet, dès 1909, le mouvement de Marinetti apporta au monde de l'art des innovations qui eurent un fort retentissement en Europe et qui peuvent être reliées à d'autres courants avant-gardistes historiques. En Italie, c'est à Milan, à Rome et à Florence qu'il émergea d'abord plus nettement puis, à partir de la deuxième décennie du XX^{ème} siècle, sa diffusion sur le territoire se fit de plus en plus tangible, surtout grâce aux mémorables soirées futuristes organisées par Marinetti.
Le Centre Saint-Bénin offre aux visiteurs 40 peintures, à l'huile pour la plupart, ainsi que 30 ébauches, issues à la fois de collections privées et de musées d'art contemporain, tels que le MART de Rovereto, créations qui portent toutes la signature d'artistes comme Fillia, Enrico Prampolini, Fortunato Depero, Leonardo Dudreville, Luigi Spazzapan, Tullio Crali et bien d'autres encore.
L'exposition est accompagnée d'un catalogue bilingue français-italien publié par les éditions Skira, assorti

des commentaires de différents critiques, dont Claudio Rebeschini, Enzo Di Martino et Francesca Duranti.
Entrée: 3 euros – tarif réduit: 2 euros
Billet couplé Futurismes + Souvenirs du Grand Tour (Musée archéologique régional): 6 euros – tarif réduit: 4 euros. Horaires: tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

La date du Musical «Hair. The Tribal Love Rock Musical» a été déplacée

L'Assessorat de l'Education et de la Culture informe que le spectacle « Hair. The Tribal Love Rock Musical » qui était prévu pour le vendredi 16 janvier se tiendra au contraire le samedi 14 mars 2009. Le spectacle a été renvoyé en raison d'une variation des dates de la tournée communiquée par la Production; la vente des tickets a commencé, comme prévu, le lundi 29 décembre dernier.
Le prix du ticket est de 15 euros (tarif réduit: 11 euros).
Le ballet fait partie des abonnements "Pleine Saison" et "Musical et Danse". Pour tout autre renseignement adressez-vous au n° vert 800141151 ou bien au 0165/32778 ou sur le site Internet www.regione.vda.it.

Le petiot de la Promesse

La hantise des innocents massacrés.
Vite tout laisser, prendre la fuite !
L'enfant bien enveloppé. Les textes sacrés,
l'étoile du tout puissant les guide.

A Nazareth, un enfantelet rieur
joue parmi les copains et chantonne
des psaumes. Deux bois d'inégale longueur
que le môme Dieu, une croix façonne.

Des linges au linceul, de ta vie signe l'auteur.
Sur les sentiers de l'exil, Jésus t'accompagne.
Reste le petit confiant et tu sortiras vainqueur.
Tout laisser, tout donner. A qui perd, gagne.

Minuscule entre l'âne et le grand bœuf.
Une goutte de lait sur sa lèvre,
le bambin rêve d'un monde neuf.
Cloches, sonnez ! Le Messie nous délivre

Irma Bonfillon

LE RAPPORT ANNUEL 2008 : les activités

Augusto Rollandin, président de la Région

En présentant le programme de législature, j'ai voulu rappeler que le centre autonomiste offre en Vallée d'Aoste la garantie d'une vision sérieuse et enracinée de la politique, sous le nom d'une tradition autonomiste et fédéraliste représentative, construite au cours des 60 ans d'autonomie, de particularisme culturel et linguistique de la Vallée.
Tradition qui devient spécificité politique pour la défense du patrimoine des idées et des valeurs sur lesquelles nous fondons l'existence même de notre communauté. Aujourd'hui, en faisant le bilan des six premiers mois de gouvernement, je réaffirme, conscient de la période difficile que nous devons affronter, la validité de l'alliance entre l'Union Valdôtaine, la Fédération Autonomiste et la Stella Alpina. Une alliance qui veut de toute façon être ouverte à une confrontation sereine avec les autres forces politiques.
Et pour prouver cela, il y a la présidence de deux Commissions permanentes du Conseil importantes qui a été assignée aux forces de minorité: Institutions et Autonomie et Services sociaux.
Nous voulons poursuivre un échange constructif avec l'opposition, pour apporter des réponses immédiates et concrètes aux problèmes qui se posent et aux défis qu'il nous faut relever.
Nous voulons gouverner en atténuant les tensions et rester à la fois ouverts au dialogue avec tous les interlocuteurs et attentifs aux besoins liés à cette période de crise.
Le budget prévisionnel 2009 prend d'ailleurs en compte le contexte actuel et répartit les ressources de manière équilibrée entre tous les secteurs, avec une attention toute particulière pour les plus fragiles.
D'autre part, il ne saurait y avoir de croissance économique sans progrès social, et l'un des piliers de l'évolution de notre société sont les foyers-familles. Nous sommes, en effet, convaincus que nos interventions doivent non seulement viser la famille, mais aussi faire de cette entité le tremplin grâce auquel notre société pourra surmonter son malaise.
Aujourd'hui plus que jamais, nous nous trouvons face au dilemme de la compatibilité du secteur public et du libéralisme.
Voilà pourquoi nous avons étudié des mesures propres à renforcer le pouvoir d'achat des classes les plus faibles tout en allégeant la pression fiscale, dans les limites des compétences régionales.
Ainsi, par l'intermédiaire de Finaosta, les sociétés dont la Région est actionnaire vont-elles voir se renforcer le rôle qu'elles sont appelées à jouer dans la relance de l'économie.
Notre ligne d'action reste donc inspirée des concepts de relance économique, du maintien du niveau des services adressés à la personne et de réforme du système administratif, ainsi que de l'ouverture du marché du travail.

Albert Lanièce, assesseur à la Santé, au Bien-être et aux Politiques sociales

L'Assessorat, en opposition à ce qui se produit au niveau national, soutenu par le financement total dont s'occupe l'Administration régionale depuis 1995, fera en sorte de poursuivre également, durant l'année 2009, l'objectif d'améliorer la qualité des prestations sanitaires des spécialistes. Dans cette direction se poursuivent les travaux pour la mise en place du nouveau service de radiothérapie, auquel fera suite le choix le plus approprié de l'accélérateur par rapport aux néoplasies majoritairement diffuses dans notre région, pour contenir au maximum les déplacements hors de la Vallée.
Dans l'attente de commencer la phase de projet de développement à l'est de l'Hôpital Umberto Parini, dès le début de l'année, la nouvelle structure des Urgences sera opérationnelle, alors que le projet exécutif du Triangolo permettra une plus grande disponibilité de lits à travers l'élargissement des unités d'Orthopédie, Néphrologie, Endoscopie et de Médecine nucléaire.
Notre domaine sanitaire territorial sera potentialisé en délocalisant les services médico-spécialisés et en favorisant ultérieurement l'associationnisme des médecins de famille sur le territoire pour limiter également les déplacements vers le chef-lieu régional.
En ce qui concerne la pauvreté, trois actions étroitement liées entre elles seront lancées et déjà planifiées au début de cette législature : l'étude ciblée des nouveaux phénomènes d'exclusion sociale ; la prédisposition d'un projet de loi qui unifie dans un dispositif unique toutes les normes sur l'assistance économique et, enfin, un projet expérimental pour l'introduction, aussi en Vallée d'Aoste, du microcrédit.
L'espoir est que 2009 soit également une année durant laquelle le jeu d'équipe puisse nous aider à partager, réaliser et surtout concrétiser nos objectifs.

SUITE DE LA PAGE 1 **Rapport annuel 2008**

jet qui a été approuvé, le 30 décembre dernier, pour un total de 76 millions d'euros investis) et le bilan des six premiers mois de législature en faisant en même temps référence à l'action du Gouvernement précédent. Par contre, pour souligner et rappeler l'activité du Conseil régional et des Commissions, la présidence de l'Assemblée a présenté une brochure, «Rapport d'activité 2008», d'environ cent pages riches d'informations. En bref, le président Cerise a souligné le travail d'« *une Législature dont nous ne pouvons pas nier les difficultés du début, mais qui a su revenir aussitôt sur sa mission politique et législative en pensant d'abord aux besoins concrets et aux attentes réelles de la communauté valdôtaine* ».
En ce sens, le Président du Conseil a voulu rappeler la séance lors de l'Assemblée qui a été consacrée à la discussion du budget régional pour 2009, « *pendant laquelle la crise économique internationale et ses répercussions sur la réalité locale ont été au centre de toutes les interventions des Conseillers, de la majorité et de l'opposition* ».
Enfin, Cerise a souligné que « *l'Assemblée a tout de suite repris cette intense activité de rapports institutionnels, construite dans le temps, qui insère notre Conseil dans un réseau de dialogue permanent avec les assemblées législatives, au niveau italien et international, et qui nous fait participer au processus de construction de vastes politiques et d'un cadre institutionnel élargi* ».

Giuseppe Isabellon, assesseur à l'Agriculture et aux Ressources naturelles

L'activité en 2008 a été caractérisée, largement, dans la mise en œuvre des procédures pour l'application des deux plus importants instruments dont l'Assessorat dispose pour la réalisation de ses objectifs : le Programme de Développement Rural 2007-2013 et le Chapitre III de la loi n° 32/2007, qui réglemente les interventions régionales en matière d'agriculture et de développement rural.
A ce propos, je voudrais rappeler certains points importants de la programmation, approuvée au début de l'année 2008.
Il faut souligner, en particulier, le fait que notre région est la seule qui prévoit, au niveau européen, l'indemnité compensatrice la plus élevée. Une autre prérogative du nouveau PSR (Programma di Sviluppo Rurale) concerne la nette croissance de l'indemnité pour la première implantation des jeunes agriculteurs qui, avec le développement de l'indemnité de préretraite, pourra favoriser le changement générationnel à l'intérieur de nos entreprises agricoles, en laissant « le champ » aux jeunes qui pourront bénéficier d'aides importantes. L'Assessorat est, en ce moment, également concentré sur le renforcement de l'association entre le secteur agricole et touristique.
Parmi les exemples, il y a la récente institution du label Saveurs du Val d'Aoste finalisée, en premier lieu, à garantir un niveau élevé de la qualité concernant l'offre touristique et œno-gastronomique, mais également, à travers le concept de la « filiera corta », afin d'accroître la vente et la consommation directe des produits DOP et DOC, entraînant des retombées économiques positives pour nos entreprises.

Ennio Pastoret, assesseur aux Activités Productives

L'année 2008 a été marquée, à l'échelon international, par une forte contraction économique qui a coïncidé, d'une part, avec la chute de certains colosses financiers d'outre-mer et, d'autre part, avec la crise des principales bourses des plus grandes places financières, ce qui a provoqué des contrecoups sur le système économique mondial.
Les dynamiques qui s'ensuivirent ont contribué à réduire drastiquement les consommations, et donc, à ralentir sérieusement la production, d'où la répercussion négative sur le secteur productif de notre Région.
Face à cet état de difficulté, nous sommes en quête de solutions pour soutenir l'économie, renforcés dans la conviction que nous devons faire système afin de regrouper les intérêts pour les secteurs productifs, comme pour les domaines d'intérêt général. Voilà pourquoi, nous avons déjà entrepris des actions, telles que des rencontres avec les organisations syndicales, les entreprises et les régions limitrophes, et la mise en place des amortisseurs sociaux. Parallèlement, l'Assessorat a soutenu et encouragé les entreprises par le biais des instruments dont il disposait, en privilégiant notamment les projets de recherche et d'innovation; il a également favorisé l'installation de nouvelles entreprises dans notre Région, surtout celles qui appartiennent aux secteurs technologiques et d'innovation de haut niveau.
Une attention particulière a été accordée à l'artisanat traditionnel, dans le but de créer un climat de sérénité et de collaboration. Par ailleurs, les efforts considérables qui ont été déployés pour la promotion des entreprises à l'étranger se sont traduits, entre autres, par la participation aux différentes foires européennes, tandis que pour le secteur énergétique, les actions de l'Assessorat se sont focalisées sur l'économie d'énergie dans le secteur de la construction (loi régionale n° 21/08) et sur la limitation des émissions polluantes par la contribution au renouvellement du parc automobile en circulation.

déployées par le Gouvernement Régional

Aurelio Marguerettaz,
assesseur au Tourisme, aux Sports, au Commerce et aux Transports

Le tourisme revêt depuis toujours une importance stratégique pour l'économie de notre Région. Aujourd'hui, le touriste le plus exigeant, au-delà du fait qu'il s'intéresse aux beautés naturelles et au paysage, est également attentif aux autres facteurs attractifs du territoire.
L'offre touristique doit donc passer par la valorisation du territoire dans sa totalité. Il est, par conséquent, important de mettre l'accent sur les opportunités culturelles et œnogastronomiques et de développer particulièrement un tourisme de montagne de qualité et une culture de l'accueil qui doivent devenir le patrimoine de tous les Valdôtains. Nous sommes en train de préparer, pour l'année prochaine, un plan de marketing qui a pour but de proposer une offre unitaire et partagée et de valoriser ce qui caractérise chaque lieu de notre Vallée. Créer des synergies avec les acteurs locaux est donc essentiel afin de favoriser un développement durable du territoire, en respectant les attentes des touristes et de la population locale.
C'est dans cette optique que s'inscrit la loi réorganisant les AIAT: créer un organisme unique en mesure de coordonner les diverses activités organisées sur le territoire et éviter la superposition inutile d'événements. Diversifier l'offre permet de trouver de nouveaux moyens d'attirer le touriste tout au long de l'année, surtout dans le but de revitaliser les saisons de transition où notre Région a la capacité d'offrir énormément. Le développement des infrastructures de transport est un autre thème important inhérent à l'essor touristique et qui concerne toute la communauté valdôtaine.
Un développement qui doit s'effectuer à travers l'amélioration des liaisons ferroviaires et l'agrandissement de l'aéroport si l'on veut éviter le risque d'un isolement dangereux.

Manuela Zublena,
assesseur au Territoire et à l'Environnement

Le nouvel Assessorat Territoire et Environnement a été expressément créer pour sauvegarder la particularité de notre territoire et sa grande valeur naturaliste.
En ce qui concerne ses caractéristiques, l'environnement alpin a en effet une fragilité et une vulnérabilité dont il faut nécessairement tenir compte à travers les enjeux politiques, qui nécessitent pour cette raison des paramètres de tutelle rigoureux et qui interviennent dans toutes les étapes de la planification territoriale. Les premiers engagements affrontés ont été au sujet de l'organisation, pour le lancement des principales activités.
Les actions spécifiques de sauvegarde déjà réalisées par le passé seront portées de l'avant en tenant compte des particularités environnementales qui doivent être adaptées aux exigences des activités humaines.
De sorte que dans une optique de continuité, le Plan régional pour l'assainissement, l'amélioration et le maintien de la qualité de l'air lié au Plan régional de la sauvegarde des eaux resteront les points importants pour la garantie de la recherche d'un haut niveau de qualité dans le domaine de l'environnement. Parmi les futures priorités, l'analyse qui permettra de définir et de réaliser la solution technique la plus avantageuse pour éliminer les problèmes liés à la gestion des déchets dans notre région sera complétée. Une réflexion sera ensuite faite sur l'application des réglementations concernant les stations électriques et les structures de radio télécommunication, la pollution acoustique, les lignes électriques.
L'achèvement du parcours de rajustement des plans d'urbanisation des Communes avec le PTP est un autre objectif important pour le futur de la planification territoriale. Et, enfin, en dernier, mais non pas par ordre d'importance, les engagements futurs concerneront la sensibilisation adressée aux thématiques environnementales à travers à la fois la continuité de la publication de la revue de l'Assessorat, Environnement, et l'organisation d'activités dans le domaine de l'éducation sur l'environnement en collaboration avec les principales sources du secteur.

Laurent Viérin,
assesseur à l'Education et à la Culture

La restitution de leur patrimoine aux citoyens, la redécouverte de l'esprit communautaire et la création d'une synergie entre les divers secteurs ont caractérisé l'action menée par l'Assessorat en 2008. En effet, la synergie entre les différents protagonistes de la vie culturelle et la démarche visant à rapprocher les citoyens de leur patrimoine culturel, historique et artistique sont les piliers de l'ouverture à la connaissance et du développement du sens de l'identité.
C'est précisément parce que nous sommes conscients de l'importance d'un patrimoine redevenu pleinement accessible, et ce, avec le soutien actif de la collectivité, qu'à sa protection et à sa valorisation nous avons ajouté la restitution à la communauté de tout ce qui, dans notre histoire de minorité linguistique et de citoyens avertis, fiers de leurs racines autant que de leur particularisme, relève du domaine à la fois matériel – nos monuments et sites archéologiques – et immatériel, nos langues et notre culture. L'éventail de ces actions devra encore être renforcé par un modèle scolaire alliant harmonieusement la préparation de l'élève au sérieux et à la capacité d'évoluer au sein d'une communauté dont celui-ci connaît et respecte l'histoire, la culture et les règles. Il est donc fondamental que nous exercions pleinement nos compétences pour mettre sur pied une école de qualité, en développant tout ce qui a été construit depuis des années, et pour ancrer notre système de formation au territoire, d'une part, et à l'Europe, de l'autre, en valorisant la civilisation valdôtaine et le patois, le projet Esabac et les attestations de compétences linguistiques. Voilà pourquoi il est vital pour nous de défendre les écoles de montagne, de lancer de nouveaux projets sportifs et musicaux, de parvenir à insérer effectivement les handicapés ou les étrangers dans notre société et de soutenir la croissance professionnelle des enseignants: tout un ensemble d'actions qui requiert des investissements ciblés.
Car le sentiment d'appartenir à une région, d'en constituer l'un des rouages vivants et agissants et cet esprit communautaire qui a toujours caractérisé les Valdôtains sont des éléments qui renforcent le sentiment de la citoyenneté, ajoutent à la richesse d'un peuple, de même qu'à son originalité, et le rendent unique.

Conférence de presse de fin d'année du lundi 22 décembre 2008

Intervention d'Alberto Cerise, Président du Conseil de la Vallée

Six mois sont relativement peu mais suffisants pour observer une série de tendances par rapport au déroulement des travaux de l'Assemblée régionale.
Dans sa composition, le nouveau Conseil présente quelques données intéressantes : 19 nouveaux Conseillers, avec une présence de 5 femmes dont une a été nommée Assesseur. L'âge moyen des Conseillers est de 49 ans, 31% de ces derniers étaient des administrateurs locaux tandis que les professions libérales sont la catégorie la plus représentée. 89% des Conseillers possède un titre d'étude d'école secondaire supérieure et/ou universitaire.

Les grands thèmes
Le Conseil, dans un esprit d'équipe, a déjà commencé à affronter des thèmes importants pour la communauté valdôtaine, comme cela a été démontré par la séance dédiée à la discussion du budget régional pour l'année 2009, centrée sur les moyens d'endiguer la crise économique et financière et ses répercussions sur la réalité locale. Une attention confirmée avec la création d'une table de travail de confrontation politique impliquant les Commissions compétentes et élargie aux Chefs de Groupe.

Les **thèmes institutionnels** ont également retenu l'attention du Conseil de la Vallée. Je cite en particulier l'approbation à l'unanimité de la proposition de loi constitutionnelle pour la modification de l'article 50 du Statut spécial – ce qui démontre que sur les thèmes importants pour l'entière communauté valdôtaine les bases pour un dialogue ouvert et constructif sont présentes – et la résolution sur l'élection des membres du Parlement européen, adoptée par l'Assemblée au cours de la séance du 24 septembre 2008.

Pour en venir aux **chiffres** : 10 séances pour une durée totale de 108 heures et pour une durée moyenne par séance de 10 heures 48 minutes. Au cours de ces séances, 10 actes législatifs ont été soumis à l'attention de l'Assemblée tandis que l'activité délibérative a vu 61 actes discutés entre motions, ordres du jour, résolutions et actes divers.
L'activité d'inspection montre le démarrage d'une confrontation dialectique ample et articulée sur de nombreuses thématiques importantes tant pour la vie sociale et politique de notre vallée que pour les rapports de la Région avec l'Etat. 61 interrogations et 108 interpellations ont été présentées au cours de ces six derniers mois dont 80 au Président de la Région et 30 à l'Assesseur au Budget pour ne citer que les personnes les plus sollicitées.

Le Bureau de Présidence
Je voudrais aussi parler de l'activité du Bureau de Présidence composé par les collègues André Lanièce et Albert Chatrian en qualité de Vice-présidents, et Emily Rini et Enrico Tibaldi en qualité de Conseillers-secrétaires. Au cours de ces premiers mois de travail, l'organe collégial a déterminé une série de priorités sur lesquelles agir.
Dès son établissement, une attentive réorganisation des structures et des bureaux du Conseil de la Vallée a démarré, selon des critères de rationalisation et d'efficacité. De plus, l'expérimentation du canal télévisé numérique s'est poursuivie en enrichissant sa grille de programmes.
Enfin, le Bureau de Présidence continue à être l'interprète de thèmes culturels et sociaux de grande envergure à travers la promotion d'initiatives et d'événements visant à soutenir le talent culturel et artistique et à valoriser la croissance sociale et solidaire de la communauté valdôtaine.

L'activité des Commissions
Au cours de ces premiers mois, les Commissions permanentes ont effectué un travail particulièrement intense.

La **Ière Commission** « Institutions et Autonomie », présidée par le Conseiller Alberto Zucchi, a examiné la loi régionale en matière d'élections communales, en acquérant des éléments concernant les problèmes rencontrés dans l'application de la loi de 1995.

La **IIème Commission** « Affaires générales », présidée par le Conseiller Andrea Rosset, en plus d'avoir réalisé un intense travail d'analyse du budget de la Loi de Finances de la Région qui a permis d'approfondir au sein même du Conseil les aspects les plus politiques, s'est arrêtée sur trois thèmes fondamentaux : la future réforme en matière de fédéralisme fiscal, la situation économique et financière et les nouvelles dispositions en matière d'emploi public régional, qui a justement été l'objet d'une réunion ce matin.

La **IIIème Commission** « Aménagement du Territoire », présidée par le Conseiller Dario Comé, a axé ses travaux sur trois arguments ayant un impact sur l'opinion publique et qui concerne l'agriculture : la présence du loup dans la zone du Parc du Grand-Paradis et dans les territoires limitrophes, les contrôles sanitaires dans les entreprises d'élevage bovin de la Région et le Plan de prophylaxie de la tuberculose et de la brucellose bovine, ovine et caprine.

La **IVème Commission** « Développement économique », présidée par le Conseiller Diego Empereur, a affronté des thèmes très sensibles : le Casino de Saint-Vincent, l'analyse des lignes directrices stratégiques que la Région entend entreprendre en matière de politique touristique en Vallée d'Aoste et l'affaire de la liaison ferroviaire Cogne-Charemoz-Plan Praz.

L'attention de la **Vème Commission** « Services sociaux », présidée par le Conseiller Gianni Rigo, s'est portée sur le Plan annuel des services pour la première enfance et aux directives y afférant, sur le développement des plans de zones prévus par le Plan régional pour la santé et le bien-être social 2006/2008 et sur l'hôpital régional « Umberto Parini », avec un regard particulier sur la réorganisation des structures se trouvant au sein de l'actuel siège de l'hôpital et sur les projets de réaménagement et d'agrandissement du siège existant.

Le réseau des rapports institutionnels
En se déplaçant au-delà des frontières de la Vallée d'Aoste, l'Assemblée a aussitôt repris les intenses rapports institutionnels, bâtis dans le temps, qui insèrent notre Conseil dans un réseau de dialogue permanent avec les Assemblées législatives aux niveaux italien et international et qui nous font participer à un ample processus d'élaboration politique ainsi que à un contexte institutionnel élargi.

Pour ce qui est de l'activité de la ***Conferenza dei Presidenti delle Assemblee legislative delle Regioni e Province autonome***, je rappelle l'engagement dans le cadre de la réforme sur le fédéralisme fiscal ainsi que ma nomination comme Président du Collège des réviseurs des comptes, ce qui nous permettra de suivre de près la gestion de la Conférence.

En ce qui concerne notre participation aux travaux de **l'Assemblée parlementaire de la francophonie**, je tiens à souligner que notre engagement a porté et portera sur la reconnaissance des spécificités qui sont dues à la langue française là où elle est minoritaire – tel qu'il est le cas de la Vallée d'Aoste – mais également sur le travail concret en faveur de la coopération et du développement. Thème qui est cher également au Comité de coopération interparlementaire entre la Vallée d'Aoste, le Jura et la Communauté française de Belgique.

Je voudrais enfin citer l'activité des organes situés au sein du Conseil au service de la défense des droits des citoyens mais aussi pour promouvoir dans la société valdôtaine le débat, la culture et les bonnes pratiques. Je pense bien évidemment à l'action du Médiateur, de la Conférence féminine et du CoReCom.

Conclusions
J'estime que nous avons jeté les bases pour développer un bon travail au service de la communauté valdôtaine.
En 2009, le Conseil de la Vallée devra cueillir le défi de savoir créer et innover. En effet, notre capacité législative se mesurera avec notre disponibilité à être à l'écoute du territoire pour transférer dans le cadre institutionnel – avec les opportunes médiations – les attentes et les espoirs des Valdôtains. Le Conseil sera donc engagé à accompagner l'activité administrative du Gouvernement régional dans le but d'instaurer une action synergique pour mieux correspondre au contexte multiforme de la société contemporaine.
Nos points de repère sont notre communauté, notre système institutionnel, notre territoire. Mon souhait pour 2009 est que ces acteurs puissent avoir de plus en plus dans notre Assemblée une voie privilégiée de dialogue et d'interaction.

Albert Cerise
Président du Conseil de la Vallée

L'activité des Commissions

Jeudi 8 janvier 2009 – Ière Commission permanente
Institutions et Autonomie

Poursuite et conclusion de l'**audition** du Président du Conseil permanent des collectivités locales sur les problèmes relevés dans l'application de la loi régionale n°4 du 9 février 1995 portant dispositions en matière d'élection directe du syndic, du syndic adjoint et du conseil communal. **Audition** de l'Assesseur aux Activités productives sur les propositions de délibération concernant l'approbation des nouveaux critères et modalités de répartition, attribution et mise à la consommation du contingent de sucre et de bière en exemption fiscale pour la vente et la consommation en Vallée d'Aoste.

NOS LECTEURS RÉAGISSENT...

Chères lectrices, chers lecteurs,
Chaque semaine, vous lisez sur cette page un compte rendu de l'activité du Groupe Union Valdôtaine au sein du Conseil de la Vallée.
Notre principale préoccupation est de vous informer de manière claire et précise du travail que nous, Conseillers de l'Union Valdôtaine, faisons chaque jour avec passion et sérieux.
C'est pourquoi nous vous invitons à nous écrire afin de nous faire part de vos réactions: demande de précisions concernant un projet de loi, une motion, une résolution ou concernant l'activité des Commissions; manifestation de votre satisfaction ou de votre perplexité quant à un thème abordé lors d'une séance du Conseil de la Vallée. N'hésitez donc pas à nous écrire et nous vous répondrons (**dans la rubrique «Nos lecteurs réagissent…»**), autant que faire se peut, dans les plus brefs délais.

Adressez votre courrier à l'adresse suivante:
Nouvelle Editrice Le Peuple- Rubrique «Nos lecteurs réagissent…»
16, Localité Grand Chemin - 11020 Saint-Christophe
ou par fax au 0165-261469

Section d'Introd

Intervention de M. Osvaldo Naudin

Nous continuons la publication des interventions au Congrès National du 22-23 novembre dernier.

Merci de me donner la possibilité, aujourd'hui, de parler ici à ce Congrès de l'UV. Un Congrès où l'on respire un air différent par rapport à celui de 2006. L'atmosphère a changé. Cela a changé pour nous les Unionistes : le dernier congrès était vécu dans la tension, dans la crise, une crise de toute l'UV et de ses adhérents. Mais nous avons su tourner la page, et la preuve en est qu'aujourd'hui nous sommes ici, tous réunis, pour élire notre guide pendant les cinq prochaines années. Alors nous devons dire merci à tout le monde, aux inscrits, à la base, aux Unionistes. Merci aussi à ceux qui, durant ses deux dernières années, ont guidé notre Mouvement, c'est-à-dire le Comité Fédéral et les deux Vice-présidents.
A partir de 2006 et jusqu'à cette fin d'année 2008, nous avons vécu les élections législatives, les référendums et les élections régionales grâce auxquelles, bien sûr, nous avons remporté un très bon résultat. M. Augusto Rollandin, lors de son intervention, a dit «*qu'il faut regarder de l'avant, parler un tas de langues*», et c'est pour ça que je m'adresse à cette salle en patois, qui avec le français est la langue du Val d'Aoste. Le patois est la langue des Valdôtains, la langue utilisée dans les foyers de notre région. Mme Piera Diémoz a parlé en patois, elle aussi, et cela m'a fait extrêmement plaisir.
Je veux remercier le président Rollandin pour son exposition générale à propos de la période difficile que l'on est en train de vivre; et il a été très clair, M. Rollandin, quand il a parlé de la crise économique qui est en train de toucher le monde entier et la Vallée d'Aoste aussi. Le Président a justement rappelé que l'unique solution contre cette impasse est l'unité.
Le sénateur M. Antonio Fosson a lui aussi souligné le climat difficile au sein du Parlement italien, où il est difficile de trouver une solution pour résoudre les problèmes de la Nation. J'ai, également, apprécié l'intervention de M. Albert Cerise, notre président du Conseil, qui nous a mis en garde à propos du "retour" de nos anciens alliés qui maintenant sont nos adversaires politiques comme "Vallée d'Aoste Vive" et "Renouveau Valdôtain". Je pense que ce n'est pas encore le moment d'établir un discours avec eux, avec ceux qui ont tenté et qui tentent toujours de séparer l'UV.
Le Congrès s'est aussi posé des questions à propos de thèmes délicats comme les jeunes, l'agriculture ou le tourisme: notre Junte composée de Valdôtains représentant les différents partis autonomistes, saura résoudre ces problèmes. Nous, les inscrits, nous devons les soutenir. Nous devons prouver à tous les Valdôtains que l'UV est capable et qu'elle a envie d'administrer au mieux notre région.
Essayons de rester unis, essayons de nous souvenir des paroles d'Emile Chanoux, de Séverino Caveri, de Bruno Salvadori et de Pierre Fosson, se souvenir de toutes ces personnes qui, par le passé, ont fait énormément pour l'UV et pour la Vallée d'Aoste.
Permettez-moi encore quelques mots : j'ai entendu le discours du représentant de "Renouveau Valdôtain", M. Albert Chatrian mais je n'accepte pas de recevoir des leçons de cette personne, parce que cette personne a perdu la modestie qui est à la base de la politique et des hommes en général. L'homme qui perd sa modestie perd sa propre raison, et il l'a prouvé en croyant être, lui-même, l'unique expert des problèmes du Val d'Aoste.
Sur cette même estrade, ce matin, a également parlé un représentant de "Vallée d'Aoste Vive" M. Guido Dondeynaz, ancien Sénateur de la République : mais lors de son discours, je n'ai pas entendu un seul mot en français ou en patois. C'est peut-être une provocation à savoir que le porte-parole d'un parti qui se dit "*l'unique force politique qui représente l'ethnie et la culture valdôtaine*" ne dise pas un mot en utilisant nos langues maternelles ?
Pour terminer, je veux parler des candidats. Je connais Dino Viérin, ancien assesseur et ancien président de la Junte régionale ; et je connais aussi Ego Perron, ancien conseiller et président du Conseil régional. Par contre, je ne connais pas le troisième candidat, Roberto Artaz auquel j'adresse mes vœux. Je m'adresse, quand même, à tous les trois en disant que le Mouvement espère que ces cinq prochaines années seront conduites par un Président correct, qui sache accompagner l'UV vers l'avenir. Nous donnerons, à celui qui gagnera, notre appui sous forme de participation à la vie de l'UV, au sein des Administrations et des sections, qui ont un rôle fondamental pour le développement de notre parti.
Nous n'avons, de même, pas besoin de grands programmes : de mon côté, j'aimerais voir dès demain que ces candidats prennent le Statut de l'Union Valdôtaine et qu'ils proposent, avant tout, le respect des trois premiers articles de ce Statut. C'est-à-dire l'unité du parti et la défense de l'Union Valdôtaine et du peuple valdôtain.
Vive l'Union Valdôtaine.

COMITÉS DE DIRECTION

Champdepraz
Président : Silvio Foy ;
Vice-président : Robert Challancin ;
Secrétaire : Roberto Giai ;
Membres : Alain Lanièce, Dario Luisi, Giuseppe D'Agostino, Lorenzo Duc ;
Membre de droit : Albert Lanièce.

Charvensod
Président : Mauro Ruffier ;
Vice-président : Giorgio Novel ;
Secrétaire : Eusèbe Impérial ;
Membres : Leo Bianquin, Emilio Curinga, Impérial Louis de Robert, Marco Linty, Delio Bollon ;
Membres de droit : Riccardo Borbey, Hélène Impérial.

La Magdeleine
Président : René Artaz ;
Vice-président : Andrea Vittaz ;
Secrétaire : Katia Dujany ;
Membres de droit : Francesco Mauris, Edy Dujany.

La Thuile
Président : Nicola Jordan ;
Secrétaire : Ornella Oca ;
Vice-président : Giuseppe Vauterin ;
Membres : Flavio Collomb, Alessandro Ferraris, Devis Jacquemod ;
Membres de droit : Daniele Collomb, Luigi Daniel, Gilberto Roulet ;
Jeunesse Valdôtaine : Nicolas Praz.

Lillianes
Président : Denis Squinabol ;
Vice-président : Aurelio Vallomy ;
Secrétaire : Mireille Squinabol ;
Membres : Walter Billet, Federico Giacosa, Velia Longis, Ivo Soudaz.

Montjovet
Président : Rinaldo Ghirardi ;
Vice-président : Alex Péaquin ;
Secrétaire : Maurizia Berger ;
Membres : Denis Almici, Luigi Benincasa, Livio Borbey, Luca Giai, Umberto Nigra, Mauro Trèves ;
Membres de droit : Adriano Grosjacques, Albert Péaquin, Ivo Surroz.

Morgex
Président : César Villaz ;
Vice-président : Ettore Jaccod ;
Secrétaire : Felicity Roulet ;
Membres : Xavier Cesal, Daniele Pavese, Guido Cesal ;
Membre de droit : Dante Quinson.

Nus
Président honoraire : Pierre Mortara ;
Président : Edy Favre ;
Vice-Président : Silvano Cuaz ;
Secrétaire : Damien Daudry ;
Membres : Mauro Chiattone Bordon, Giuseppe Giacchello Mariettaz, Alessandro Nogara.
Membres de droit : Gianmarco Grange, Giuseppe Castelluccio, Marco Deval, Remo Domanico, Fabio Grange, Claudio Money.

Ollomont
Président : Emile Duclos
Vice-président : Marie Christine Jorion ;
Secrétaire : Virgilio Rosset ;
Membres : Aldo Azzalea, Carla Ansermin.

Oyace
Président : Sandro Favre ;
Vice-président : Dino Petitjacques ;
Secrétaire : Fabrizio Chenal ;
Membres : Adriano Nelva Stellio, Hector Favre, Elviro Favre.

Pollein
Président : Igor Mathiou ;
Vice-président : Enzo Magarini ;
Secrétaire : Oriana Millet ;
Trésorier : Federica Magarini (resp. drapeau) ;
Membres : Gianfranco Trevisan, Enzo Carlin, Erik Tognan ;
Membres de droit : Luca Bianchi, Josette Dalbard.

Pont-Saint-Martin
Président : Marco Sucquet ;
Vice-présidents : Fabio Badéry, Mauro Girodo ;
Secrétaire : Eleonora Preti ;
Responsable du drapeau : Ivo Lavoyer ;
Membres : Sergio Dell'Uomo D'Arme, Xavier Laurenzio, Andrea Squinobal, Bruno Valli, Patrizia Vigna, Gianni Vola, Alfredo Vuillermoz ;
Membres de droit : Ornella Badery, Flavio Clerin, Giulio Clerino, Alberto Crétaz, Ezio Caielli, Dario Fabiole, Carla Ocenasek, Francesco Pramotton, Mauro Roveyaz, Guido Yeuillaz.

Quart
Président : Cesarino Collé ;
Vice-présidents : Chantal Ponsetti (opérationnelle), Giulio Charrier, Ivo Daudry ;
Secrétaire : Pietro Danne ;
Membres : Vincent Grosjean, Davide Lombardi (resp. drapeau), Ezio Champion (resp. drapeau), Fabrizio Quaglino (Jeunesse Valdôtaine) ;
Membres de droit : André Rosset, Jean Barocco, Egidio Courthoud, Guerrino Davisod, Romildo Moin, Bruno Pallua, Roberto Rosaire.

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Donnas
a le regret de vous faire part du décès de

Madame
Luigia BOSONIN
veuve MOLTENI
âgée de 87 ans

La communauté unioniste de Donnas présente ses condoléances les plus sincères à son fils Jean avec son épouse Elsa, à ses petits-enfants, ainsi qu'à tous ses autres parents.

La section de l'Union Valdôtaine de La Salle
a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur
Auguste LOYAL
âgé de 87 ans

Président honoraire de notre section. La communauté unioniste de La Salle présente ses condoléances les plus sincères à ses filles Renata et Ermelinda, ainsi qu'à toute sa famille et à sa parenté.

La section del'Union Valdôtaine d'Issime
a la douleur de vous faire part du décès de son membre

Monsieur
Ugo RONCO
âgé de 71 ans

La communauté unioniste d'Issime participe émue au chagrin de la famille et présente ses condoléances les plus sincères à son épouse Laura, à ses enfants : Milena avec Mirko et Lorenzo avec Daniela, membres de la section, aux petits-enfants Pierluigi, Nicolas, Christian et Melissa, à sa sœur Angela, ainsi qu'à tous ses autres parents.

La section de l'Union Valdôtaine de Nus
a le regret de vous faire part du décès de

Monsieur
Feliciano (Cino) GRANGE
âgé de 93 ans

La communauté unioniste de Nus présente ses plus sincères condoléances à son fils Silvano (Silvio) avec Francesca et à sa fille Elvira avec Italo, ainsi qu'à tous ses autres parents.

La section de l'Union Valdôtaine de Pollein
a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Mario DALBARD
âgé de 86 ans

ancien combattant et rapatrié de l'Allemagne en 1945. Nous présentons nos condoléances émues à son épouse Colette Dayné, à sa fille Josette, membre de la section et assesseur à la commune de Pollein, avec son mari Paolo Oreiller et à la petite Marie-Claire, à ses beaux-frères et belles-sœurs avec leur famille, ainsi qu'à tous ses parents.

Un nouveau site internet pour la Fondation Grand-Paradis

François Domaine

Depuis vingt jours, la Fondation Grand-Paradis est sur le web avec un nouveau site Internet.
www.grand-paradis.it est, en effet, la nouvelle adresse en ligne de l'institut de promotion du Grand-Paradis, qui a son propre siège à Cogne. La page principale est, en effet, très pratique même pour les internautes pas trop experts de leur propre ordinateur.
Au milieu de la "home page" ce sont les "news" qui font leur apparition : toutes les nouvelles activités de la fondation y sont expliquées, et il y a même le programme des évènements de l'association durant les jours à venir. Sur la partie gauche de l'écran, en outre, c'est le tableau principal du site qui fait son apparition : on peut y trouver bien sûr les horaires des différentes structures faisant partie de la Fondation, le calendrier complet des évènements gérés par la même Fondation et les liens (c'est-à-dire les links) avec les sites Internet des autres organismes de la zone du Grand-Paradis.
Enfin, le bas de la page est dédié aux vidéos, où sont disponibles les plus belles images du château d'Introd, du jardin botanique "Paradisia" ou de la "Maison Gérard" de Cogne ainsi que les extraits des journaux télévisés qui parlent – bien évidemment – de la Fondation.
Le site Internet est disponible en français, en italien et en anglais.

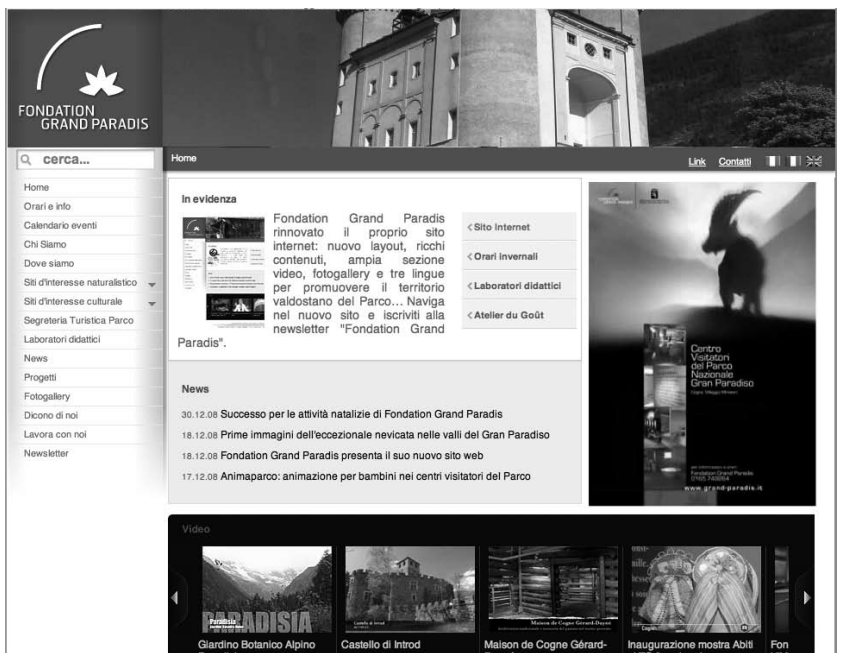

Financements pour la réalisation et la réfection des lignes électriques

Dans le cadre de la valorisation, de la sauvegarde et du reclassement environnementaux, seront investis 1.400.000 euros dans le but de réaliser plusieurs interventions visant à éviter les problèmes concernant l'engorgement des lignes électriques, prévu par la loi 32/06. Afin d'obtenir le financement, les projets doivent avoir comme but principal l'optimisation du paysage et de l'environnement, être compatibles avec les destinations urbanistiques et avec les réglementations du paysage et environnementales en vigueur. Le Comité qui s'occupe de ce projet, présidé par l'Assesseur régional au Territoire et à l'Environnement et composé par les dirigeants des structures régionales compétentes en matière d'environnement, d'urbanisme et de paysage et par un représentant du CPEL, a établi les modalités et les critères pour l'assignation des charges les plus onéreuses dérivant de l'optimisation du paysage et de l'environnement.
«*Ce type d'intervention* - a précisé l'assesseur régional au Territoire et à l'Environnement Manuela Zublena - *représente une importante opportunité pour défendre la santé de la population contre la pollution électromagnétique engendrée par les lignes électriques et pour requalifier du point de vue du paysage les noyaux habités qui ont une valeur historique et environnementale très forte.*» Compte tenu du caractère exhaustif de la documentation, de la valence de la tutelle sanitaire de la population, des compatibilités du point de vue paysage et de l'urbanisme, les projets qui ont obtenu les financements seront réalisés dans les communes de Fénis, Chamois, Lillianes, Brissogne, Saint-Marcel, Nus, Arvier, Torgnon, Gignod et Aoste.

LE CALEPIN par Lucien Caveri www.lucianocaveri.com

2008 s'en va et 2009 arrive: je suis bêtement optimiste et j'espère beaucoup de choses pour cette année, alors que je ne penserai pas avec beaucoup de regret à celle qui vient de se terminer. Toutefois tous les événements doivent être considérés pour ce qu'ils laissent de bon, si on y trouve des côtés positifs.
Pour ceux qui y croient il est clair que nous laissons une année bissextile ("*anno bisesto, anno funesto*") qui par sa nature est chargée négativement. Je ne suis pas superstitieux (par exemple j'ai un chat noir) et je ne me suis donc pas inquiété de me procurer un porte-bonheur, mais peut-être que j'aurais mieux fait d'en avoir un…
On raconte que la négativité liée aux années bissextiles, je pense à ces pauvres gens qui naissent le 29 du mois de février et qui vivent leur vie en fêtant drôlement un anniversaire de temps en temps, dérive du fait que pour les Romains le mois de février était consacré aux morts et il n'avait donc en lui rien de gai. Pour cette raison le fait de le prolonger n'était pas bien vu et cela aussi puisque en général ce qui n'est pas ordinaire crée un peu de superstition.
On qualifie de bissextile une année de 366 jours (au lieu de 365), c'est-à-dire une année comprenant un 29 février. Le terme vient du latin *bis-sextilis*, qui signifie « deux fois *(bis)* sixième *(sextus)* ». Trois éléments font d'une année une année bissextile: 1) Les années divisibles par 4 sont bissextiles, pas les autres; 2) Exception: les années divisibles par 100 ne sont pas bissextiles; 3) Exception à l'exception: les années divisibles par 400 sont bissextile.
La situation actuelle remonte à l'an 45 avant notre ère, lorsque Jules César fit appel à l'astronome grec Sosigène d'Alexandrie afin que celui-ci réglât le décalage trop important que l'on constatait entre les années solaire et civile. Celui-ci créa notre année de 365 jours plus une journée intercalaire tous les quatre ans (il faut attendre le calendrier grégorien pour que le système soit encore plus précis).
Ce jour se plaçait entre le 24 et le 25 février. C'était donc le « 24 février bis ». Or, la manière romaine de désigner les jours étant à l'époque très différente de la nôtre, l'on nommait le 24 février *ante diem sextum Kalendas Martias*, ce qui signifie « le sixième jour avant les kalendes de mars » (il faut savoir que les Romains indiquaient les jours « à reculons » : ils comptaient le nombre de jours restant avant telle ou telle date plus ou moins fixe dans le mois, les *kalendes* – le 1er du mois –, les *nones* – le 5 ou le 7, selon les mois –, et les *ides* – le 13 ou le 15, selon les mois) ; le « 24 février bis » se disait donc tout naturellement *a. d. bis VI Kal. Mart.*, soit *ante diem bis sextum Kalendas Martias* : « le sixième jour *bis* avant les kalendes de mars » (si vous avez suivi : « le sixième jour *bis* avant le premier mars », en fait).
Notre *bissextile* provient donc de cet usage romain surprenant de compter les jours « à l'envers » : une année *bissextile* comprend deux fois le sixième jour avant le premier mars ; « deux fois sixième » se disait *bis-sextus* ; il suffisait d'ajouter le suffixe *-ilis* pour obtenir l'adjectif *bissextilis* : « qui a deux fois un sixième (jour) », afin de parler d'un(e) *annus bissextilis*, « année bissextile ».
C'est plus tard que le jour intercalaire fut placé le 29 du mois de février, à partir du moment où la méthode de décompte des jours latine fut remplacée par celle que l'on utilise actuellement.
Admis que cette explication technique, simplifiée par rapport à ce que j'ai trouvé sur Internet, vous ait laissés heureux de votre capacité de comprendre les choses difficiles ou bien en état de confusion mentale et vous ait poussé à aller chercher un boulier, il soit clair que je ne crois pas que le ciel ait des influences sur le destin des ans.
Je crois au contraire que c'est le hasard qui rend une année plus ou moins positive, puisque la chance est aveugle, mais la poisse sait très bien sur qui se poser, et que nos comportements influencent notre destin en produisant une série d'événements de cause à effet. Inutile, toutefois, de vivre en pensant à ce qui aurait pu se passer si...
Le futur, au contraire, nous permet de faire des projets plus amples. Il s'agit d'un récipient assez vide, que nous pouvons remplir d'idées, de projets, d'espoirs. Et ceux qui ont eu beaucoup de chance, pour des raisons de probabilités, se préparent au pire: en ce qui me concerne, je suis servi.

Agriculture : Conférence des Régions et des Provinces autonomes

Discussion sur la réforme de la PAC

La Commission des Politiques Agricoles de la Conférence des Régions et des Provinces autonomes s'est réunie, à Rome, en présence de l'assesseur régional à l'Agriculture et aux Ressources naturelles, Giuseppe Isabellon.
La rencontre a débouché sur l'approbation d'un document qui résume la position des Régions et des Provinces autonomes et qui contient une série de propositions de changement des réglementations, dans l'optique d'une amélioration progressive du secteur.
En ce qui concerne le Règlement (CE) n° 1782/2003, qui définit les lois communes concernant les régimes de soutien direct dans le cadre de la Politique Agricole Commune, les propositions ont concerné, entre autres, les seuils minimaux des aides (possibilité de donner la capacité à l'Etat membre de déterminer un seuil de subvention, avec l'éventualité que l'argent économisé reste dans les caisses de celui-ci), la révision de l'art. 69 concernant la réglementation facultative pour des types particuliers d'agriculture et pour les productions de qualité (avec l'introduction d'une application possible régionalisée et de pouvoir modifier, chaque année, les règles mises en place de manière à adapter progressivement l'instrument aux nouvelles exigences) et la "potentialité" (avec la possibilité d'éliminer les engagements concernant la conservation du paysage, afin d'éviter les risques de répartitions inégales, et en vue de la protection des ressources hydriques, qui sont d'application très difficile).
«*A propos de l'OCM unique (l'Organisation Commune de Marché)* - a déclaré l'assesseur Isabellon - *nous avons relevé en particulier que l'abolition du régime des quotas laitiers à partir de 2015 n'est pas partagée, parce que cela pourrait comporter de lourdes répercussions sur la filière, surtout pour les territoires les plus défavorisés. Nous espérons donc une augmentation des quotas, limitée et graduelle dans le temps, ne dépassant pas 1% par an, soutenue par des interventions compensatrices.*
D'autres considérations ont, par la suite, émergé concernant d'autres mesures pour les produits laitiers et fromagers - poursuit l'Assesseur - *en soulignant la contrariété de la part de tous les présents sur l'hypothèse de permettre la transformation en fromages des produits laitiers, en éliminant les aides pour la fabrication du beurre, lait en poudre et du stockage privé des fromages demandant un long affinage. On a ensuite affirmé* - conclut Isabellon - *qu'il faut simplifier l'insertion dans le Développement Rural des nouveaux objectifs proposés, en unifiant les ressources, sans ajouter aux Programmes actuels approuvés d'autres instruments de programmation et de gestion* ».
D'autres arguments ont été abordés parmi lesquels la gestion des ressources hydriques, en considérant également les changements climatiques, et la nécessité d'obtenir l'admissibilité des frais IVA à la charge des organismes publics, afin d'uniformiser également la réglementation en matière de FEASR (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) par rapport aux lois en vigueur pour les fonds structuraux.